

ASSEMBLÉE NATIONALE

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 428

présenté par

Mme Genetet, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Bergé, Mme Cloarec-Le Nabour, Mme Fabre,
Mme Kamowski, Mme Limon, Mme Rist et M. Templier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.